

Les préjudices extrapatrimoniaux permanents (hors déficit fonctionnel permanent)

Aider les experts médecins à bien évaluer les préjudices « annexes » nombreux, de plus en plus souvent allégués et par nature difficiles à apprécier.

Durée: 3.00 heures (0.50 jours)

Profils des apprenants

- EXPERTS BRANCHE F - SANTE

Prérequis

- Être inscrit sur la liste des experts de justice près la Cour d'Appel

Accessibilité et délais d'accès

Accès par transports publics :

Bus : - Lignes C3 et C13 : arrêt "Les Halles de Lyon-Paul Bocuse"
- Ligne C9 : arrêts "Moncey-Bonnel" et "Saxe-préfecture"
- Lignes C14, C4 : arrêt "Saxe-Lafayette"

Métro : Ligne B. Arrêt "Place Guichard-Bourse du Travail"

Tramway : Ligne T1, station "Palais de Justice-Mairie du 3e"

Gares :

- Gare de la Part-Dieu

Tramway ligne T1 direction Debourg ou IUT Feyssine : arrêt "Palais de Justice-Mairie du 3e"

- Gare de Perrache

Tramway ligne T1 direction IUT Feyssine : arrêt "Palais de Justice-Mairie du 3e"

Objectifs pédagogiques

- Connaître les différents préjudices annexes susceptibles d'être allégués et leurs modalités d'évaluation
- Être capable d'évaluer les principaux préjudices annexes
- Définir les attentes des différents acteurs du procès en matière de préjudices annexes
- Actualiser ses connaissances

CENTRE DE FORMATION DES EXPERTS DE JUSTICE DE LYON

74 rue de Bonnel

69003 LYON

Email : centreformation@experts-lyon.fr

Tel : +33478273581



Contenu de la formation

- Le déficit fonctionnel permanent
- Le préjudice d'agrément
- Le préjudice esthétique permanent
- Le préjudice sexuel
- Le préjudice d'établissement
- Les préjudices permanents exceptionnels

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Professeur Olivier MONNEUSE, Expert BRANCHE F - SANTÉ

Professeur René-Charles RUDIGOZ, Expert BRANCHE F - SANTÉ

Docteur Bruno CHAVRIER, Expert BRANCHE F – SANTÉ

Docteur Valérie RESTROY, Médecin en santé publique et médecine sociale

Me Julien DEYRES, Avocat au Barreau de Lyon

Ressources pédagogiques et techniques

- Accueil des participants dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Mise à disposition en ligne des documents supports

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuille d'émargement à signer à votre arrivée en formation
- Fiche évaluation de formation à compléter après la formation